



AVIS DE PUBLICITE

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

Plage d'ONDRES

Propriétaire

Commune d'ONDRES
2189 avenue du 11 Novembre 1918
40440 ONDRES
Téléphone : 05 59 45 30 06
Site internet : www.ondres.fr

Objet :

La Commune d'ONDRES met à disposition dans le cadre de conventions d'occupation du domaine public à titre précaire et révocable, l'emplacement n°10, d'environ 60m², pour la saison estivale 2024, situés en front de mer, pour accueillir :

une activité de loisir de type trampoline. Raccordement provisoire électrique à la charge du preneur, pas de raccordement EU et AEP. Possibilité de location du 17/06/2024 au 17/09/2024 avec 1 semaine pour le montage/démontage/installation.

Communication :

Le cahier des charges de la consultation est disponible gratuitement sur le site internet de la commune d'Ondres (www.ondres.fr).

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de Monsieur SICARD, Service Urbanisme & Foncier, par mail à l'adresse : foncier@ondres.fr

Les offres devront être adressées à l'adresse suivante :
Madame le Maire 2189 avenue du 11 Novembre 1918 40440 ONDRES

Date limite de remise des propositions : le 06/06/2024 à 12h00 soit par courrier postal soit remis au service Urbanisme & Foncier à la Mairie annexe.



APPEL A CANDIDATURES

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC à titre précaire et révocable PLAGE d'ONDRES - Saison estivale 2024 -

CAHIER DES CHARGES

Date limite de dépôt des dossiers : le 06/06/2024 à 12h00

SOMMAIRE

Article 1 – Objet de l'appel à candidatures

Article 2 – Conditions de l'appel à candidature

Article 3 – Présentation des candidatures

Article 4 – Critères de jugement des candidatures

Article 5 – Conditions d'envoi ou de remise des candidatures

- Annexes :
- le Projet de convention d'occupation du domaine public à titre précaire et révocable
- Plan secteur Plage

ARTICLE 1 – OBJET DE L'APPEL A CANDIDATURES

Cet appel à candidature a pour objet l'occupation à titre précaire et révocable de l'emplacement n°10 pour le secteur plage, du 17 juin 2024 au 17 septembre 2024 à la Plage de la Commune d'ONDRES, pour la saison estivale 2024.

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE L'APPEL A CANDIDATURES

Le présent appel à candidature ne relève pas de la réglementation applicable aux procédures de marchés publics.

La Commune d'ONDRES se réserve le droit d'apporter au plus tard cinq jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au présent cahier des charges.

La Commune se réserve le droit de ne pas attribuer les lots.

Les titulaires des lots auront l'obligation d'avoir des structures avec un habillage permettant une insertion dans l'environnement. Une précision devra être apportée dans le dossier de candidature. Les containers bruts ne seront pas acceptés.

En cas d'absence de candidature ou de candidature inadaptée, le ou les lots seront attribués librement.

ARTICLE 3 – PRESENTATION DES OFFRES

Le cahier des charges est téléchargeable gratuitement par chaque candidat sur le site internet de la Commune d'ONDRES (www.ondres.fr).

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

. Engagement signé du candidat à respecter la convention d'occupation du domaine public, à titre précaire et révocable,

. Dossier de présentation du candidat et de son expérience dans le domaine du commerce,

. Dossier administratif comprenant les éléments propres à chaque activité figurant dans la rubrique « CONDITIONS GENERALES » du projet de convention, annexé au présent cahier des charges,

. Un dossier technique décrivant la structure à installer ***qui sera obligatoirement démontable.***

. Présentation de l'activité, description de l'aspect esthétique et visuel de la structure (photos, vidéos...) et de la grille tarifaire des services et prestations vendus, le recyclage des déchets, etc...

ARTICLE 4 – CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

Les critères de jugement des offres sont les suivants :

- . Pertinence du projet, adapté à l'image de la commune touristique et prise en compte de la complémentarité des commerces,
- . Variété des produits et éléments tarifaires,
- . Services proposés et adaptation à la vie et l'animation de la plage,
- . Qualité des aménagements : sens esthétique (nature) et son agencement (aspect esthétique, visuel et sonore)
- . Adaptation à la démarche et à la politique éco-responsable de la Commune d'ONDRES : propositions et démarches favorisant la protection de la plage.
- . Expérience du candidat dans le domaine du commerce, du sport, etc...

ARTICLE 5 – ESTIMATIONS REDEVANCES

A titre indicatif, les redevances seront indiquées sur demande effectuée par mail

ARTICLE 6 – CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES

Les candidats devront transmettre leur offre sous pli cacheté portant les mentions :

COMMUNE d'ONDRES
Service Urbanisme & Foncier

APPEL A CANDIDATURES
EMPLACEMENTS SAISONNIERS PLAGE d'ONDRES 2024

Le pli devra être remis ou adressé par voie postale en recommandé avec accusé de réception, avant la date et l'heure limites indiquées sur la page de garde du présent document à :

COMMUNE d'ONDRES
Service Urbanisme & Foncier
Hôtel de Ville
2189, av. du 11 novembre 1918
40440 ONDRES

Les plis ou mails qui seraient transmis après la date et l'heure limites ne seront pas retenus.



AD

ganivelle 0,80m

ganivelle 0,80m

ganivelle 1,20m

ganivelle 1,20m

ganivelle 1,20m

ganivelle 1,20m

ganivelle 1,20m

è

H